

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Stratégie de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

**Présentation du 22-09-2022 –
Journée des animateurs AESN**

Le territoire du Grand Reims

Chiffres clés et principales caractéristiques

Gouvernance

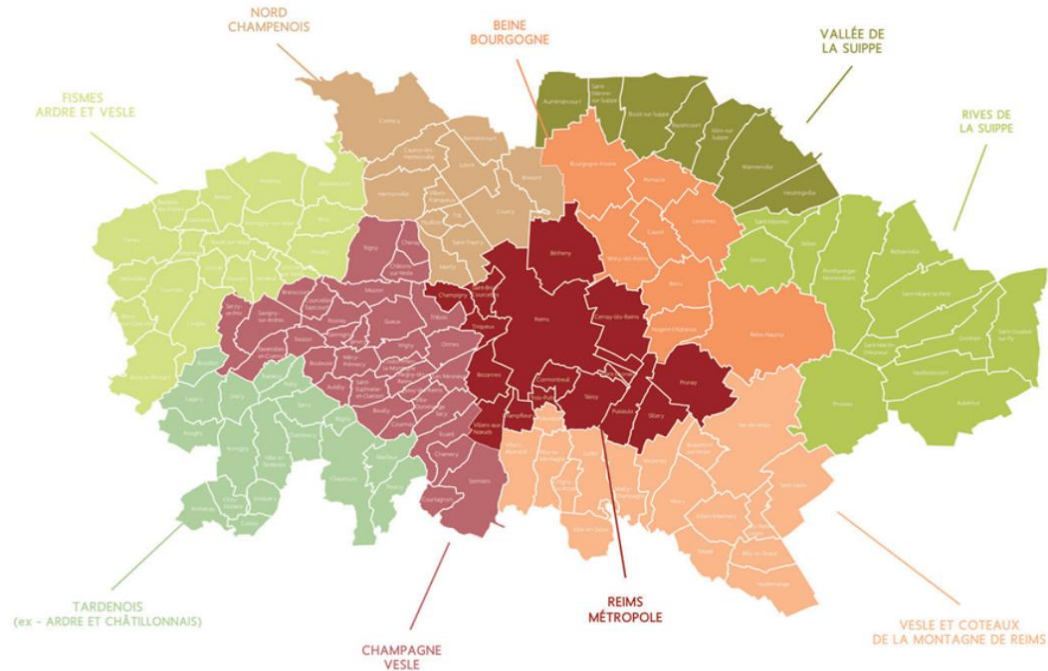
- ✓ Création au 1^{er} janvier 2017 (9 ex EPCI)
- ✓ 143 communes
- ✓ Près de 300 000 habitants
- ✓ 205 élus au Conseil communautaire

Principales caractéristiques

- Centre urbain dense / territoire très rural (agriculture, viticulture)
- 25 masses d'eau superficielles (l'Ardre, la Vesle et la Suippes)
- Territoire majoritairement perméable (nappe de la craie)
- Réseaux d'assainissement majoritairement séparatif

Risques

- PPR : glissement et mouvement de terrain, cavité
- Inondations par remontées de nappe, coulées de boue et débordements de réseaux EP



Naissance de la démarche – Plan Pluie

Une prise de conscience collective :

- La gestion en tout tuyau coûte cher !
- Débordements récurrents des réseaux EP en zones sensibles
- Dégradation des masses d'eau par court-circuit et allongement du cycle naturel de l'eau
- Ilots de chaleur urbain
- Baisse saisonnière des niveaux de nappes phréatiques / arrêts de sécheresse



Avenue J.-Jaurès à Reims (juin 2020)

Moyens mis en œuvre :

- Lancement d'un groupe de travail sur 2017/2018 :
 - Etat des lieux
 - Diagnostic
 - Construction de la stratégie GEPU
- Création d'½ ETP début 2019 pour conduire et déployer la stratégie GIEPU
- Création d'1 ETP début 2022 dans le cadre du CTE&C pour animer la GIEPU

Quelle est notre stratégie?

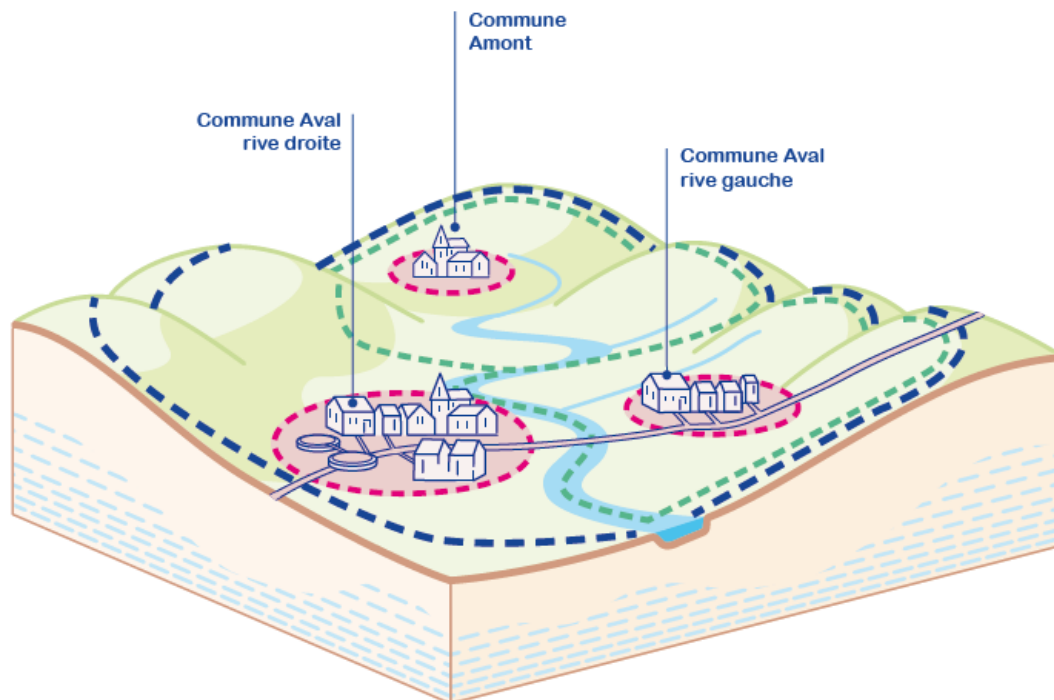
- **Création au 1er janvier 2021 d'un service public administratif dédié**
- **Mise en place d'un règlement spécifique :**
 - **Document co-construit avec les acteurs** (Directions du Grand Reims : urbanisme, voirie, bâtiment, etc.) / Elus / Acteurs extérieurs / Partenaires)





Gouvernance morcelée de l'eau induite par le Législateur
Eaux pluviales à l'interface entre le grand cycle et le petit cycle de l'eau
Or, l'eau ne connaît pas de frontière, ni de limite administrative !

LES TROIS PÉRIMÈTRES D'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES URBAINES



Périmètre hydrographique :

= les bassins versants

- ✓ CONCERTATION / SENSIBILISATION / COORDINATION : CUGR = AOGEP

Périmètre de gouvernance :

= la Communauté Urbaine

- ✓ CREATION D'UN SERVICE
- ✓ MISE ŒUVRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR ET D'UN ZONAGE EAUX PLUVIALES

Périmètre patrimonial :

= les ouvrages (canalisations, bassins, fossés, noues, etc.)
inclus dans les zones U et AU

- ✓ GESTION OPERATIONNELLE DU PATRIMOINE

Quelle est notre stratégie?

- Création au 1er janvier 2021 d'un service public administratif dédié
- Mise en place d'un règlement spécifique
- Elaboration d'un **schéma directeur et d'un zonage de gestion des eaux pluviales** à l'échelle du territoire : **le Plan Pluie** (Subventionnée à 80% par l'AESN)
 - **Doctrine Plan Pluie** (sur base Doctrine Grand Est) → **Gestion à la source**
 - **Carte de zonage et des axes de ruissellement / commune**
 - **Outil Parapluie pour les projets <1ha**
 - **Guide de l'aménageur**

**PLAN PLUIE
DU GRAND REIMS**
Intégrer la pluie, ressourcer le territoire



Quelle est notre stratégie?

- Création au 1er janvier 2021 d'un service public administratif dédié
- Mise en place d'un règlement spécifique
- Elaboration d'un schéma directeur et d'un zonage de gestion des eaux pluviales à l'échelle du territoire : le Plan Pluie
- Mise en place et diffusion d'un certain nombre d'**outils de communication et de sensibilisation autour de la gestion intégrée et durable des eaux pluviales**
 - **Jeu de carte Method'O**
 - **Rencontres avec les acteurs internes et externes**
 - **Formation des agents du Grand Reims**
 - **Table ronde avec les aménageurs**
 - **Communication sur la démarche**



Quelle est notre stratégie?

- Création au 1er janvier 2021 d'un service public administratif dédié
- Mise en place d'un règlement spécifique
- Elaboration d'un schéma directeur et d'un zonage de gestion des eaux pluviales à l'échelle du territoire : le Plan Pluie
- Mise en place et diffusion d'un certain nombre d'outils de communication et de sensibilisation autour de la gestion intégrée et durable des eaux pluviales
- **Réflexion sur des opérations diverses de gestion intégrée et durable des eaux pluviales avec mise en œuvre au fil de l'eau selon opportunité**

- **Réflexion sur des opérations diverses de gestion intégrée et durable des eaux pluviales avec mise en œuvre au fil de l'eau selon opportunité :**
 - **Concrétisation de projets d'aménagement dans le CTE&C en transversalité de nos autres directions**
 - Désimperméabilisation des espaces publics (stationnement, place, voirie etc.) et des cours d'écoles
 - Déconnexion des EP → réflexion sur chaque aménagement + domaine privé
 - Toitures végétalisées...
 - **Opportunités d'aménagement des espaces publics (élan politique locale) :**
 - Reims : Nature en ville = un espaces vert <300 m de chaque habitation
 - Grand Reims : label Territoire Engagé pour la Nature

Les promenades à Reims : désimperméabilisation (dont suppression d'1 ha de parking), végétalisation et gestion des eaux pluviales à la source



Parkings en gestion à la source : rue Pinto à Cormontreuil, rue Arthur Décès à Reims (DEA), rue la Couture à Bazancourt



La ZAC Sernam à Reims : projet en « zéro rejet » avec recours aux espaces plantés (noues, bassins paysagers) et bassins enterrés avec système de caisson offrant un volume de stockage lors des fortes pluies, et dont le fond est perméable pour laisser l'eau s'infiltrer



Désimperméabilisation et végétalisation de cours d'école à Reims : Fismes, Rilly-la-Montagne, Villers-Allerand et au pôle de la Vallée de la Suipe (projets en cours)



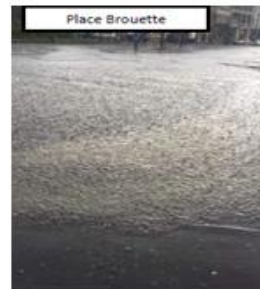
Parvis Warnier à Reims : gestion à la source des eaux pluviales, désimperméabilisation et végétalisation d'une place et d'un square en pourtour de l'église Saint-André (projet en cours)



Focus sur le quartier Jean Jaurès :



(16 juin 2016)



(22 juillet 2016)



(26 juin 2020)



(4 juin 2021)



(19 juin 2021)



(21 juin 2021)

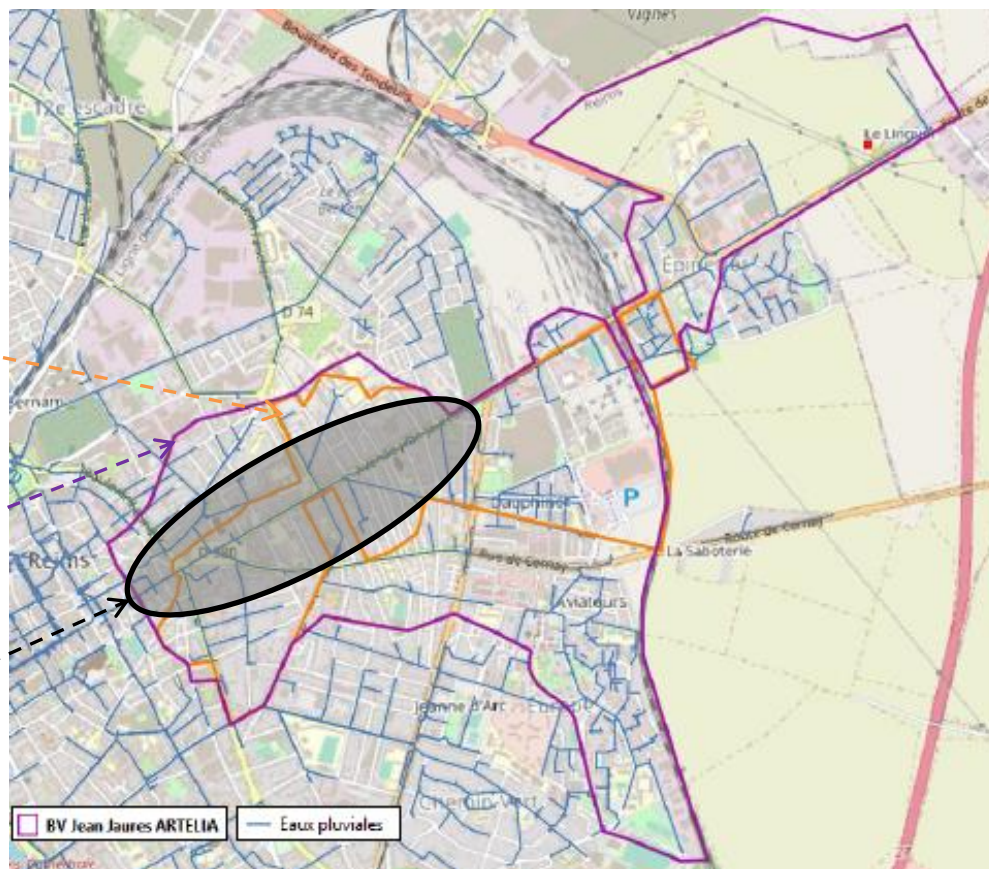
« L'histoire se répète » : pourquoi ?

- changement climatique → épisodes pluvieux toujours plus violents et plus nombreux
- imperméabilisation des sols
- point bas

Bassin versant de l'avenue Jean Jaurès en temps de fonctionnement normal (petite pluie entièrement collectée par les ouvrages, sans mise en charge ni désordre)

Bassin versant en cas de fortes pluies (saturation des réseaux / ruissellement de surface)
Surface du BV : **413 ha**

Point bas



Définition d'un programme d'actions agissant sur les **2 axes complémentaires** suivants :

- mise en place d'actions curatives (programme de travaux) afin d'**assurer un niveau de protection d'une occurrence de 10 ans à court terme puis plus ensuite**



Etude du potentiel de déracordement dans le cadre de programmes de travaux existants

Réflexion en cours autour du déracordement en domaine privé

✓ **Conforme au Plan Pluie**

- **mise en place d'un plan de prévention et de gestion du risque** afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens en cas d'évènements plus intenses, dépassant la capacité d'absorption des ouvrages dédiés à la protection



Obligation vis-à-vis de la gestion de crise (PCS/PICS) en cas de dépassement du niveau de service

Merci

Retrouvez-nous sur :
<https://eau.grandreims.fr/details-actu/plan-pluie-du-grand-reims.html>